

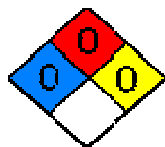
1. Identification

Produit
Nom: NETTOYANT ENLEVE-CALCIUM
(INO-Bi12)

Usage: Nettoyant enlève calcium.

Code: IS-015-02

HMIS/NFPA



SIMDUT
 Non contrôlé

Fabricant
Innu-Science Canada Inc.
 1777, boul. Nobel, Local F
 Ste-Julie, Québec J3E 1Z6 CA
 Téléphone: 450-922-4666
 No. de Télécopieur: 450-922-7776



Numéro de téléphone en cas d'urgence:
 CANUTEC Canada 613-996-6666
 CHEMTREC USA 800-424-9300
 Centre antipoison: 1 800-463-5060

2. Identification des dangers:

Effet potentiel sur la santé

Voies d'exposition:

Yeux	Peau	Inhalation	Ingestion
Pratiquement non-irritant	Non-irritant	Non irritant pour les voies respiratoires	Peut causer des malaises mineurs

Organes cibles: Yeux.

Effets chroniques: Peut causer l'irritation de la cornée.

Signes et symptômes: Les symptômes peuvent inclure des rougeurs et un assèchement.

Régulation OSHA : Ce produit est qualifié de "chimiquement non dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200

Effets sur l'environnement: Les composants de ce produit ne sont pas reconnus d'avoir un effet néfaste sur l'environnement.

3. Renseignements sur la composition du produit

Il n'y a pas d'ingrédients dangereux dans cette préparation. Ce produit est classifié "Non contrôlé" selon les critères de classification du SIMDUT et est conditionné "Non dangereux" selon la réglementation NFPA.

INO-Bi12 est un mélange de surfactants et d'une sélection bénéfique de bactéries adaptées.

4. Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux: Retirer les lentilles cornéennes si la victime en portent. Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant 15 minutes.

Contact avec la peau: Rincer à l'eau courante les parties exposées et laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Inhalation: En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.

Ingestion: Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant. Faire boire quelques verres d'eau à la victime si elle est consciente. Appeler un médecin si des malaises surviennent ou persistent.

Conseils généraux: En cas de malaise, consulter un médecin. S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

5. Mesures de lutte contre les incendies

Propriétés inflammables: Non inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Moyens d'extinction : Poudre chimique. Mousse d'alcool. Dioxyde de carbone.

Équipement de protection:
Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.

Produits dangereux résultant de la combustion:
Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles: Circonscrire la zone de l'incident et évacuer les lieux. Assurer une bonne ventilation. Porter les équipements de protections personnels adéquats.

Précautions pour la protection de l'environnement:
Éviter tout déversement direct dans les égouts. Éviter la contamination des sols, des ruisseaux, lacs ou autres plans d'eau. Traiter le déversement selon les normes municipales et/ou gouvernementales.

Méthode de nettoyage:
Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbante et inerte, et placer les résidus dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. Manutention et entreposage

Manipulation:
Utiliser dans un espace bien aéré. Ne pas manger ni boire tout en manipulant ce produit. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Éviter le contact avec les yeux et de respirer les émanations lors de l'ouverture du contenant. Tenir le récipient fermé. Se laver les mains après manipulation.

Entreposage:
Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles. Conserver à température ambiante.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection personnelle

Limites d'exposition:	Aucune
Mesures d'ingénierie:	Assurer une bonne ventilation des lieux.
Protections individuelles :	
Yeux/Visage :	Éviter les éclaboussures.
Mains/Peau/Corps:	-
Protection respiratoire:	-
Hygiène :	Manipuler le produit conformément aux bonnes pratiques industrielles. Se laver les mains après avoir manipulé le produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence :	Liquide	pH:	6,5 - 7,5
Couleur :	Ambre	Point d'éclair :	n.d.
Densité :	1,025-1,050 g/mL	Solubilité :	Facilement soluble à l'eau froide
État physique :	Solution aqueuse	Viscosité :	< 2,50 cP
Odeur :	Herbage frais		

10. Stabilité et Réactivité

Réactivité :	Les acides et les bases peuvent rendre inefficace les bactéries contenues dans la préparation.
Réactions dangereuses:	Aucune connue.
Stabilité chimique :	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Conditions à éviter :	Ne pas mélanger avec d'autres produits.
Matières incompatibles :	Aucune.
Produits de décomposition :	Comprend et ne s'y limite pas : oxyde de carbone.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse toxicologique des ingrédients :	Non disponible
Analyse écotoxicologique des ingrédients :	Non disponible

Effet d'une exposition aiguë :

Yeux : Peut causer une légère irritation.
Peau : Non-irritant.
Inhalation : Non-irritant.
Ingestions : Peut causer des malaises mineurs.

Sensibilisation : Ce produit n'a pas de propriété sensibilisante.

Effet chronique : Non dangereux selon les critères du SIMDUT/OSHA

12. Données écologiques

Persistance et biodégradabilité :

Non disponible.

Mobilité dans l'environnement :

Non disponible.

Toxicité aquatique :

Non disponible.

13. Élimination des résidus

Instructions relatives : Détruire conformément à toutes règles municipales et/ou gouvernementales.

Déchets des résidus : Non disponible.

Emballages contaminés : Non disponible.

14. Informations relatives au transport

Ministère du transport aux États-Unis (D.O.T.)

Non contrôlé.

Transport des matières dangereuses Canada (TMD)

Non contrôlé.

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens :

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Ce produit est contrôlé par le SIMDUT.

Classement SIMDUT: Non contrôlé

Règlement sur les produits contrôlés SOR/88-66 P.C. 1987-2721 (À jour au 17 mai 2011) :

Non contrôlé

Règlements fédéraux des États-Unis :

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de l'OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

Occupational Safety and Health Administration (OSHA) :

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200. : Non

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET D'ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ

(Superfonds) Quantité à déclarer: Aucune

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger :
Risque immédiat - Non
Risque différé - Non
Risque d'incendie - Non
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Non

Section 302 substance extrêmement dangereuse : Non

Section 311 produit chimique dangereux : Non

Clean Air Act (CAA) : Pas disponible

Clean Water Act (CWA) : Pas disponible

Régulations des états : Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

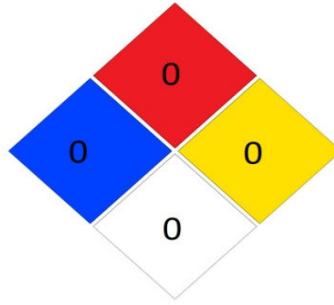
Nom des inventaires

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Santé	0
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	-



LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Clause d'exonération de responsabilités :

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement fiables et précises. Bien qu'il est été fait un maximum d'effort possible afin d'assurer la portée totale de la connaissance des risques associée à ce produit, et dans le cas où il n'a pas été possible d'obtenir les informations nécessaires, cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'utilisation sont hors de contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute législation applicable et de toute autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garanti, ni orale ou écrite, et ne sera tenu responsable d'aucune pertes, dommages ou conséquences dommageables pouvant résulter de l'usage du produit et/ou de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication : 15 novembre 2011

Date en vigueur : 15 novembre 2011

Date d'expiration : 15 novembre 2014

Préparé par : Innu-Science Canada Inc

Autres informations : Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.